



BAREMES DES HONORAIRES DE L'AGENCE

TRANSACTION

Prix de vente (€)	Honoraires (€) TTC	Prix de vente (€)	Honoraires (€) TTC*
Forfait Parking	3.000	Acte isolé	350
45.000 € et 74.999 €	6.000	230.000 € et 249.999 €	16.000
75.000 € et 89.999 €	7.000	250.000 € et 274.999 €	17.000
90.000 € et 104.999 €	8.000	275.000 € et 299.999 €	18.000
105.000 € et 119.999 €	9.000	300.000 € et 324.999 €	19.000
120.000 € et 134.999 €	10.000	325.000 € et 349.999 €	20.000
135.000 € et 149.999 €	11.000	350.000 € et 374.999 €	21.000
150.000 € et 169.999 €	12.000	375.000 € et 499.999 €	5.50%
170.000 € et 189.999 €	13.000	500.000 € et 999.999 €	5.00%
190.000 € et 209.999 €	14.000	1.000.000 € et plus	4,5%
210.000 € et 229.999 €	15.000		

Conformément aux usages locaux, et sauf convention expresse entre les parties, stipulée au mandat, la rémunération de l'agence sera à la charge de l'acquéreur. Les honoraires sont calculés sur le prix de présentation et sont compris dans ce prix.

GESTION

Service CONFORT	7,5 % HT des sommes encaissées, TVA en sus *
------------------------	---

LOCATION

1 Biens soumis à la loi n°2014-366 du 24 mars 2014

Honoraires à la charge du locataire

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail, par mètre carré de surface habitable, zone très tendue	12 € / m ² TTC *
Honoraires de réalisation de l'état des lieux, par mètre carré de surface habitable	3 € / m ² TTC *

Honoraires à la charge du bailleur

Honoraires d'entremise et de négociation, de visite, de constitution du dossier du locataire, de rédaction du bail et de réalisation de l'état des lieux	1 mois de loyer annuel hors charges HT, TVA en sus *
--	--

2 Biens non soumis à la loi n°2014-366 du 24 mars 2014

La rémunération des personnes qui se livrent ou prêtent leur concours à l'établissement d'un acte de location d'un immeuble appartenant à autrui est partagée par moitié entre le bailleur et le locataire ; nos honoraires sont au total de 2 mois de loyer hors charges HT, TVA en sus*

ACTES ISOLEES

Les frais d'actes isolés s'élèvent à 350 euros TTC * et sont à la charge du demandeur.

* Taux de TVA actuellement en vigueur : 20%

SARL Habitat Espace Conseil Gestion au capital de 7.622,45 € - SIREN 424 199 446 R.C.S. Paris - Code APE 6832A
carte professionnelle : CPI 7501 2016 000 014 269 délivrée par la CCI Ile-de-France – Garantie Financière : SOCAF – 26, avenue de Suffren, 75015 Paris

Achat - Vente – Location – Gestion – Syndic de copropriété

SARL au capital de 10 000 euros dont le siège social est 32, avenue Félix Faure Paris 15ème arrondissement, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro SIRET 487979809 R.C.S PARIS, Code NAF : 6831Z, titulaire de la carte professionnelle T N° 7501 2016 000 007 710 délivrée par la Préfecture de Police de Paris, garantie financière QBE Insurance Limited. TVA intracommunautaire : FR16487979809 - Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante.